

**APPEL À CONTRIBUTIONS
HYDROLOGIE ET MILIEUX**

GÉNIE VÉGÉTAL ET AMÉNAGEMENT AU SERVICE DE LA RESTAURATION DE LA QUALITÉ PHYSICO-CHIMIQUE ET DE LA BIODIVERSITÉ

LE CONTEXTE

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a inscrit l'objectif de réduire à zéro la perte nette de biodiversité. Le Plan biodiversité du 4 juillet 2018 vise à mettre en œuvre cet objectif, mais aussi à accélérer le déploiement de la Stratégie nationale pour la biodiversité qui court jusqu'en 2020. Il a vocation à renforcer l'action de la France pour la préservation de la biodiversité et à mobiliser pour la première fois des leviers pour la restaurer lorsqu'elle est dégradée. Parmi les objectifs du Plan, renforcer l'utilisation des solutions fondées sur la nature, pour contribuer à l'adaptation aux changements climatiques et favoriser la résilience des territoires. Pour répondre à cet enjeu de société, les solutions proposées s'appuient sur la préservation et la restauration d'écosystèmes en bon état, grâce au génie végétal et au génie écologique notamment. Les travaux de génie écologique et de génie végétal nécessitent des compétences très spécifiques, respectueuses de l'environnement et de la biodiversité. Ils font appel à des techniques diverses qui peuvent être mises en œuvre dans des milieux naturels, des espaces verts ou d'anciens sites industriels.

LES OBJECTIFS

Ce dossier technique traite des techniques et des applications du génie végétal et autres aménagements ou génie écologique au service de la qualité physico-chimique et de la biodiversité des milieux aquatiques. Les intérêts de ces techniques y sont développés, d'un point de vue économique, écologique et du point de vue de l'empreinte carbone des solutions mises en œuvre, en comparaison des techniques dites « dures ». Il concerne les techniques mises en œuvre pour répondre à des enjeux de restauration ou d'entretien des milieux, les programmes de suivi – en particulier scientifiques – pour mesurer l'impact et l'efficacité de ces procédés sur la qualité de l'eau ainsi que la diversité et l'abondance de la faune et de la flore dans les milieux aménagés ou encore la restauration de la continuité écologique (biologique et sédimentaire), adaptés à des contextes territoriaux. L'enjeu est également mis sur l'intégration de ces pratiques dans les modes d'exploitation, de maintenance et d'entretien des usagers des milieux aquatiques.

Sont notamment recherchés :

- (1) les retours d'expérience ou des témoignages pragmatiques des acteurs opérationnels discutant notamment des techniques mises en œuvre et de leurs impacts ;
- (2) la description d'expérimentations innovantes pour répondre à ces objectifs ;
- (3) les points de vue d'experts sur les bonnes pratiques en termes d'exploitation ou d'entretien des aménagements ;
- (4) l'évaluation de méthodes, outils, technologies participant au génie végétal et au génie écologique.

L'ÉCHÉANCIER

Lancement de l'appel à contributions.....	15/05/2019
Date limite pour soumettre une contribution.....	01/10/2019
Publication prévisionnelle dans la revue TSM.....	1 ^{er} semestre 2020

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les articles à paraître dans la revue scientifique et technique TSM sont soumis à l'approbation du comité de lecture de la revue et ne doivent pas présenter un caractère publicitaire ou pseudo-publicitaire.

Le comité de lecture est un organe décisionnel, chargé de donner un avis à caractère scientifique et technique sur les articles soumis avant publication dans TSM, qui doivent répondre aux guides des auteurs et au présent appel à contributions.

Les différents documents dédiés aux auteurs sont disponibles sur le site Internet astee-tsm.fr.

Les articles devront être soumis par courriel à redaction.tsm@astee.org.

Pour toutes autres demandes, merci d'envoyer un courriel à redaction.tsm@astee.org.